

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1303

présenté par
Mme Fabre, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 123, substituer au mot :

« celui-ci »

les mots :

« le compte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.